



Renseignement juridique

Par **Visiteur**, le **26/01/2023** à **19:13**

Bonjour Monsieur, je souhaiterais vous demander.
Avant examen, une personne contact une personne pour savoir ce qu'il y aura dans l'examen prévu en fin de formation ou de scolarité.
Est ce de la triche ? C'est illégal ?
Et pour finir, mentir à un avocat, juriste etc est il illégal ?
Si par exemple l'avocat ne demande ce que je fais dans la vie, age, etc j'ai le droit de mentir ? Etc
À quel moment il ne faut pas mentir ?
Merci

Par **Visiteur**, le **26/01/2023** à **20:58**

Je vous remercie
Avant un examen de fin de formation, un élève contact une personne qui avait passer cet examen l'année passée. Il l'appel pour lui demander les questions qu'il aura.
Examen privée ou diplôme de scolarité
Est ce de la triche ? C'est illégal ?
Pardonnez-moi je termine avec cette question
Une personne qui est formé au premier secours mais qui n'apporte pas assistance à une personne blessé etc
Il appel les secours sans faire autre chose. Ou s'il appel depuis sa voiture sans s'arrêter.
Peut il être poursuivi ?
Car parfois les gens ne s'arrêtent pas lorsqu'il y a un accident.
Mais du moment qu'il y a les secours, aucun souci normalement
Oui je termine avec cela.
Pardonnez-moi.